



**Contacts**  
**Karine Espinoza 06.48.09.46.20**  
**Fabienne PREVOT 06.03.56.81.98**  
*mail : acpelacanau@gmail.com*

Il n'est pas nécessaire d'être parents adhérents pour participer au conseil de classe.

Six parents seront élus pour participer au conseil d'administration du collège.



Vos votes, en octobre, décideront du nombre d'élus pour l'année scolaire à venir.



*Si vous aussi vous souhaitez vous impliquer pour l'intérêt de nos enfants,*  
**REJOIGNEZ-NOUS...**

**L'ACPE EST UNE ASSOCIATION INDEPENDANTE**



**BULLETIN D'ADHESION A L'ACPE**  
à déposer dans la boîte aux lettres de l'ACPE au collège

Nom ..... Prénom .....

Adresse .....

CP ..... Ville .....

Tél ..... Mail ..... @ .....

Enfant ..... classe .....

Enfant ..... classe .....

Enfant ..... classe .....

- adhère à l'ACPE et joint un chèque de 2 € à l'ordre de « ACPE »
- souhaite participer aux conseils de classe

# ACTIONS DE L'ACPE

L'association organise deux bourses aux vêtements / bric à brac, par an  
ventes de plantes,  
de chocolats  
dans le but de récolter des fonds pour le collège de Lacanau.



## GRACE A CES FONDS :

- En 2015-2016, l'association a participé financièrement (en partenariat avec le collège) aux voyages et sorties scolaires. Des plaques et des médailles ont été achetées par l'ACPE pour le cross ainsi que des galettes des rois.
- Au mois de juillet, comme chaque année, le bal du collège a été organisé par l'équipe dynamique de l'ACPE.
- En septembre 2016, l'ACPE a également acheté des drones pour le projet de technologie.
- Du matériel pour les activités manuelles pratiquées sur la pause méridienne ou en permanence sont financées par l'ACPE.
- La participation pour l'année 2015-2016 est d'environ 3000 euros grâce aux bénéfices réalisés lors des actions suscitées.
- Un livret sur la sécurité à vélo est en cours d'élaboration. Totalement financé par l'ACPE, il sera distribué prochainement à tous les élèves.

## Qui sommes-nous ?

- L'ACPE a pour but d'ouvrir et de faire participer des parents d'élèves à la vie du collège, afin de tisser des liens plus étroits entre les élèves, leur famille et le collège.
- L'ACPE est représentée par des parents de tous horizons, de toutes les villes de la carte scolaire, motivés, dynamiques et disponibles pour le bien-être de tous les collégiens. Son adhésion est ouverte à tous les parents d'élèves du collège (résidents ou non à Lacanau).
  - L'ACPE est présente au sein des différentes instances du collège : aux conseils de classe, à la commission permanente, au conseil d'administration, au conseil de discipline et autres commissions.

## Objectif :

- **Assurer une liaison permanente**, dans une atmosphère de confiance réciproque, entre les parents d'élèves, la direction et le personnel enseignant et non-enseignant dans l'établissement,
- **Se concerter** sur tout sujet concernant les intérêts moraux et matériels des enfants, de formuler des vœux à ce sujet et d'en poursuivre la réalisation,
- **Aider à résoudre** différents problèmes qui se posent aux parents quant à l'éducation et l'avenir de leurs enfants,
- **Soutenir et défendre** la qualité de l'enseignement public.